Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1093

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REPRISE ÉCONOMIQUE

Les théories à l'épreuve de la réalité

(réd) En Suisse, les instituts spécialisés révisent leurs prévisions à la baisse; la reprise économique est renvoyée à 1993. La Banque nationale et la Bundesbank allemande jouent la rigueur en favorisant des taux d'intérêt élevés, lutte contre l'inflation oblige. Le Japon et les Etats-Unis au contraire ont choisi la relance de la production par la baisse des taux. Or, pour l'heure, aucun des deux scénarios ne semble donner les résultats attendus.

Les spécialistes espèrent également beaucoup d'une libéralisation des échanges grâce au grand marché européen de 1993 et à l'aboutissement des négociations de l'Uruguay round qui devraient dissiper l'incertitude néfaste à l'investissement et donner un coup de fouet à l'économie.

Reste à savoir si la théorie économique est encore en mesure de rendre compte de la complexité des marchés et de leur interdépendance croissante. A titre de contribution au débat, l'avis du physicien français David Ruelle, tiré de son ouvrage «Hasard et chaos» (Editions Odile Jacob, 1991, p.112-114).

Une idée maîtresse de la sagesse économique est que la liberté du commerce et la suppression des barrières économiques est à l'avantage de tous. Supposons que le pays A et le pays B produisent tous deux des brosses à dents et de la pâte dentifrice pour leur consommation intérieure. Supposons aussi que le climat du pays A est plus favorable à la croissance et à la récolte des brosses à dents, tandis que le pays B a de riches gisements d'excellente pâte dentifrice. Si une économie de libre échange est instaurée, le pays A produira des brosses à dents peu coûteuses, le pays B produira de la pâte dentifrice peu coûteuse, et ces produits seront échangés entre les deux pays pour le plus grand bénéfice de chacun. Plus généralement les économistes montrent (sous certaines conditions) qu'une économie de libre échange conduira à un équilibre optimal pour les producteurs de divers biens économiques. Mais ce qui est préconisé, c'est en fait la création d'un système économique complexe obtenu en couplant diverses économies locales. Et cela, comme nous l'avons vu, risque de donner lieu à une évolution temporelle compliquée, chaotique, plutôt qu'à un équilibre agréable. (...) Si nous revenons aux pays A et B, on voit qu'en couplant leurs économies, et en les liant aux économies des pays C, D, etc., on peut créer une situation instable qui donnera lieu à des oscillations économiques incontrôlées. Cela risque de nuire à l'industrie de la brosse à dents et de la pâte dentifrice, avec pour conséquence d'innombrables caries dentaires. Entre autres choses donc, le chaos contribue aux maux de tête des économistes.

Je vais dire les choses un peu plus brutalement. Les traités d'économie discutent en détail les situations d'équilibre entre agents économiques capables de prévoir exactement le futur. Ces traités peuvent donner l'impression que le rôle des législateurs et des officiels responsables est de trouver et d'implémenter un équilibre particulièrement favorable à la communauté. Les exemples de chaos en physique nous enseignent cependant que certaines situations dynamiques, au lieu de conduire à un équilibre, donnent lieu à une évolution temporelle chaotique et imprévisible. Les législateurs et les officiels responsables doivent donc faire face à la possibilité que leurs décisions, censées créer un meilleur équilibre, produisent en fait des oscillations violentes et imprévisibles, avec des effets peut-être désastreux. La complexité des économies modernes encourage un tel comportement chaotique, et notre compréhension théorique dans ce domaine reste très limitée.

Il y a peu de doute, à mon avis, que l'économie et la finance fournissent des exemples de chaos et d'«imprédictibilité» (au sens technique). Mais il est difficile d'en dire plus parce qu'on n'a pas ici la sorte de systèmes bien contrôlés avec lesquels les physiciens font leurs expériences. Des événements extérieurs, que les économistes appellent chocs, ne peuvent être négligés. Des efforts sérieux ont été faits pour analyser des données financières (qui sont mieux connues que les données économiques) dans l'espoir d'isoler un système dynamique modérément compliqué. Ces efforts, à mon avis, se sont révélés vains. Nous nous trouvons donc dans une situation irritante où nous voyons des évolutions temporelles semblables à celles des systèmes physiques chaotiques, mais cependant suffisamment différentes pour que nous ne puissions pas les analyser. ■

EN BREF

Un exploitant agricole de Münsingen, dans le canton de Berne, affiche au bord de chaque parcelle des indications sur ses cultures. L'une des pancartes signale un champ en jachère, dont la récolte restera sur place, et précise que la pratique de la jachère avait disparu de la région au milieu du siècle passé.

Il a beaucoup été question de Barcelone et de la Catalogne cet été. Certains ont heureusement rappelé que l'Olympiade populaire prévue à Barcelone en 1936, pour protester contre les Jeux de Berlin, n'avait pas pu avoir lieu en raison de la révolte franquiste soutenue par Hitler et Mussolini. Un excellent documentaire sur le sujet a été diffusé sur la chaîne française M6.

En mars 1939, les lecteurs du quotidien socialiste *Berner Tagwacht* trouvaient une soixantaine d'expressions allemandes avec leur équivalent en catalan. Il s'agissait de recevoir les petits Catalans sortis des camps français, où ils avaient été placés après leur fuite d'Espagne devant les troupes franquistes, aux derniers jours de la défaite de la République espagnole. *Bolze bèourë!e choucoulâta ?* (Veux-tu boire du chocolat ?)

Vingt-deux régions italiennes ont une représentation à Rome. Elles occupent cent cinquante personnes; elles aimeraient avoir un pied à terre à Bruxelles, mais le ministres des Affaires régionales et de la politique communautaire ne veut pas d'une ambassade des régions italiennes auprès de la Communauté.